



Hébergement du père sans électricité, sans eau ni chauffage

Par **bighornet1er**, le **30/09/2013** à **14:01**

Bonjour

Divorcée depuis quelques mois, j'ai la garde exclusive de ma fille, elle va chez son père un week end sur 2.

Seulement, ma fille m'explique que lors des 2 derniers week end passés chez lui, il n'y a plus d'électricité, d'eau et de chauffage. Habitant le nord de la France, les températures vont commencer à descendre.

Il ne paie plus la pension alimentaire depuis 6 mois.

Ma question est : suis-je obligée de lui laisser ma fille lors de ses week end alors qu'il n'y a ni électricité ni eau et ni chauffage dans son logement?

Si je suis obligée ai-je des recours? Si oui lesquels?

D'avance merci